

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE D'ÉCULLY

N°2024-044

SÉANCE DU 27 JUIN 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 juin 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 33

PRÉSIDENT : Monsieur Sébastien MICHEL

SECRÉTAIRE ÉLU : Monsieur Jean-Pierre MANIGLIER

Membres présents : M. Sébastien MICHEL (Maire) ; Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; M. Loïc ALIRAND (adjoint) ; Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) ; M. Jean-Philippe CORDIN (adjoint) ; Mme Emilie ESCOFFIER-CABY (adjointe) ; M. Jean-Jacques MARGAINE (adjoint) ; Mme Brigitte RAMOND (adjointe) ; M. Christophe MOREL-JOURNEL (adjoint) ; Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; M. Jean-José GARCIA ; M. Emile COHEN ; M. Pierre POINSOT ; M. Jean-Pierre MANIGLIER ; Mme Martine BIARD ; Mme Laure DESCHAMPS ; Mme Nicole BRIAND ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES ; Mme Christelle GERIN-EPELY ; M. Damien CADE ; Mme Géraldine BALLIGAND ; M. Vincent FRIDRICI ; M. Claude LARDY ; M. Jacques CHEVALEYRE ; M. Damien JACQUEMONT ; Mme Patricia GARCIA ; M. Jérôme FRANÇOIS.

Membres absents ayant donné pouvoir : Mme Isabelle BUSQUET donne pouvoir à Mme Géraldine BALLIGAND ; M. Nicolas DE GARILHE donne pouvoir à M. Jean-José GARCIA ; M. Raphaël BERGER donne pouvoir à M. Emile COHEN ; Mme Olivia ROBERT donne pouvoir à Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) ; M. Thibaut LE NORMAND donne pouvoir à M. Damien JACQUEMONT ; Mme Florence ASTI-LAPERRIÈRE donne pouvoir à Mme Brigitte RAMOND (adjointe).

Membre absent : Aucun

Nombre de présents : 27

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de votants : 33

OBJET PROPOSITIONS DE NOUVEAUX TARIFS POUR LE CENTRE CULTUREL

La Ville d'Écully a inauguré en 2013 le Centre Culturel, une structure multisalle accueillant le cinéma municipal, des expositions, des conférences, des spectacles et diverses animations du tissu associatif local.

Ce centre est un lieu fédérateur et de rencontre offrant une architecture de qualité ainsi que des équipements modernes.

Afin de maintenir et renforcer l'attractivité du Centre Culturel, l'équipe municipale a entrepris plusieurs projets d'amélioration, notamment la création d'une scène extérieure, l'ajout d'équipements modernes et complémentaires (mobilier, cimaise, enseigne).

Accusé de réception en préfecture
069-216900811-20240704-2024-044-DE
Date de réception préfecture : 04/07/2024

Dans ce cadre, une réflexion sur la tarification des espaces et salles a été menée par la Commission Culture.

Il est apparu nécessaire d'harmoniser et de mettre à jour les tarifs, qui n'ont pas évolué depuis 2019, en fonction de la superficie des salles et des équipements proposés. Il s'agit également de proposer de nouveaux tarifs adaptés aux nouveaux services et besoins des usagers.

Une nouvelle grille tarifaire a été élaborée en concertation avec celle de l'Espace Ecully, dans un souci de cohérence. Voici les principales modifications proposées :

Révision des Tarifs

- **Salle de cinéma** : Les tarifs de location de cette salle sont augmentés pour mieux refléter la valeur de l'équipement et les coûts de fonctionnement.
- **Salle de conférence** : Les tarifs sont révisés à la baisse pour les locations à la demi-journée, en harmonie avec la tarification de l'Espace Ecully. Un nouveau tarif journalier est également introduit.

Nouveaux Tarifs et Services

- **Tarif Écullois** : Un tarif préférentiel, inexistant jusqu'à présent, est introduit pour les Écullois pour la salle de conférence, la salle de cinéma et son hall. Ce tarif vise à encourager l'utilisation locale de ces espaces par les résidents et les associations locales.

La tarification prévisionnelle des différentes salles du Centre Culturel est proposée comme suit :

- **Salle de conférence du Centre culturel**

TARIFS ECULLOIS :

	1/2 Journée			Journée			ancien tarif 1/2 j		
	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Salle de conférence	200,00 €	50,00 €	250,00 €	320,00 €	80,00 €	400,00 €	280,00 €	70,00 €	350,00 €

**1/2 Journée : [9h-12h 30](#) ou [14h - 18h](#) ou [19h - 23h](#) * Journée 9h - 18h

TARIFS HORS ECULLOIS :

	1/2 journée			Journée			ancien tarif 1/2 j		
	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Salle de conférence	240,00 €	60,00 €	300,00 €	440,00 €	110,00 €	550,00 €	440,00 €	110,00 €	550,00 €

**1/2 Journée : [9h-12h 30](#) ou [14h - 18h](#) ou [19h - 23h](#) * Journée 9h-18h

CAUTION :

Salle de conférence	250,00 €
----------------------------	-----------------

- **Salle du cinéma**

TARIFS ECULLOIS :

	1/2 Journée			ancien tarif 1/2 j		
	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Cinéma	640,00 €	160,00 €	800,00 €	400,00 €	100,00 €	500,00 €

**1/2 Journée : [9h-12h 30](#) ou [14h - 18h](#) ou [19h - 23h](#)

Accusé de réception en préfecture
069-216900811-20240704-2024-044-DE
Date de réception préfecture : 04/07/2024

TARIFS HORS ECULLOIS :

	1/2 journée			ancien tarif 1/2 j		
	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Cinéma	800,00 €	200,00 €	1 000,00 €	696,00 €	174,00 €	870,00 €

**1/2 Journée : 9h-12h 30 ou 14h - 18h ou 19h - 23h

CAUTION :

Cinéma	500,00 €
---------------	-----------------

- Hall du cinéma

TARIFS ECULLOIS :

	1/2 Journée		
	HT	TVA	TTC
Hall	240,00 €	60,00 €	300,00 €

**1/2 Journée : 9h-12h 30 ou 14h - 18h ou 19h - 23h

TARIFS HORS ECULLOIS :

	1/2 journée		
	HT	TVA	TTC
Hall	360,00 €	90,00 €	450,00 €

**1/2 Journée : 9h-12h 30 ou 14h - 18h ou 19h - 23h

CAUTION :

Hall	300,00 €
-------------	-----------------

Il est proposé au Conseil municipal de mettre à jour et d'harmoniser les tarifs de location des salles du Centre Culturel afin de répondre aux besoins des usagers, optimiser l'utilisation des espaces, et garantir une gestion financière équilibrée de l'équipement.

Cette nouvelle grille tarifaire permettra de valoriser le Centre Culturel d'Ecully et d'assurer sa pérennité tout en soutenant les initiatives locales.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2144-3 ;

Vu le projet de propositions de nouveaux tarifs de locations de salles du Centre Culturel ;

La Commission Culture du 29 mai 2024 entendue ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré,

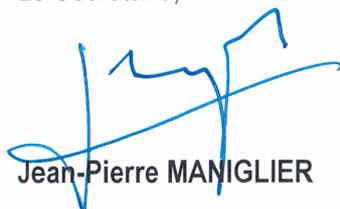
Accusé de réception en préfecture 069-216900811-20240704-2024-044-DE Date de réception préfecture : 04/07/2024
--

A l'unanimité, par 33 voix pour,

- Approuve les nouveaux tarifs de locations de salles du Centre Culturel ;
- Dit que les tarifs seront applicables à compter du 1^{er} septembre 2024 ;
- Dit que les recettes seront imputées sur le chapitre 70 du budget principal pour les salles du Centre Culturel.

Ainsi délibéré,
A Écully, le 27 juin 2024

Le Secrétaire,



Jean-Pierre MANIGLIER

Le Maire,



Sébastien MICHEL

Certifié exécutoire le **04 JUIL. 2024**
Le Maire



Sébastien MICHEL

Accusé de réception en préfecture
069-216900811-20240704-2024-044-DE
Date de réception préfecture : 04/07/2024